



Fédération Française
de Spéléologie



COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DE COTE D'OR



<http://cds21.org>

S.S.F 21

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

COMMISSION SECOURS DE COTE D'OR

INTERVENTION DU SPELEO SECOURS DE COTE D'OR SUR LA COMMUNE DE HAUTEROCHE

SOMMAIRE

- 01 – DESCRIPTION DE LA CAVITE.
- 02 – CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION.
- 03 - TOPOGRAPHIE DE LA CAVITE.
- 04 – CHRONOLOGIE SIMPLIFIEE DE L'OPERATION.
- 05 – CHRONOLOGIE DETAILLEE DE L'OPERATION.
- 06 – BILAN DE L'INTERVENTION.
- 07 – LES POINTS NEGATIFS.
- 08 – LES POINTS POSITIFS.
- 09 – CONCLUSION.





Fédération Française
de Spéléologie



01 – DESCRIPTION DE LA CAVITE :

L'entrée de la cavité d'une largeur de 0.40m et 1.80 de hauteur est située en bordure de falaise et se développe dans un calcaire très fracturé formant des diaclases type tectoniques ou décollements rocheux.

L'ensemble de ces diaclases forme un réseau de galeries très étroites et pour la plus part impénétrables et constituées de blocs très instables

02 – CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION :

Un chien de chasse répondant au nom de Fakir qui suivait les traces d'un animal en bordure de falaise chute dans une faille très étroite et se retrouve 5 mètres en contre bas prisonnier de celle ci.

Mercredi 8 octobre à 14h45, le SDIS 21 par la personne du Lieutenant Colonel Bidaud contacte le Conseiller Technique Départemental en Spéléologie (CTDS) et l'informe de la situation. Depuis le lundi 06 octobre, un dispositif important de véhicules, de sapeurs pompiers du GRIMP et de la Cellule de Déblaiement sont intervenus en vain.

Deux personnes du Spéléo secours 21, spécialistes en désobstruction, seront envoyées ce même jour par le CTDS afin d'effectuer une analyse sur la situation et d'évaluer les moyens à mettre en œuvre.

03 – TOPOGRAPHIE DE LA CAVITE :

Sans objet.

04 – CHRONOLOGIE SIMPLIFIEE DE L'OPERATION :

Mercredi 08/10/2014

14h40 : Le Conseiller Technique Départemental en Spéléologie (CTDS) est contacté par le SDIS 21.

15h45 : 2 spéléos du SSF 21 sur demande du Lieutenant Colonel Bidaud sont missionnés par le CTDS pour analyser la situation sur le lieu du secours.

15h47 : Les 2 spéléos contactent le CTDS et l'informe de la situation.

19h21 : Le CTDS contact le CODIS. Conversation à 3 est faite entre le Chef de salle, le Colonel Moutard et le CTDS. Le CTDS demande l'engagement de 4 spéléos SSF21 spécialistes en désobstruction.





Fédération Française
de Spéléologie



Jeudi 09/10/2014

09h30 : Arrivée de l'équipe SSF21 et du SDIS 21 à Hauteroche. Les réquisitions ont été envoyées par mail au domicile du CTDS

09h47 : Acheminement du matériel sur le lieu du secours.

10h40 : Premier tir avec micro charge et perceur manuelle.

10h45 : Analyse du tir et de la qualité de roche. Décision est prise de continuer ce type de tir.

12h55 : La technique du perceur manuel est abandonnée pour des raisons de sécurité et techniques. (Détérioration de la tête du perceur)

13h10 : Emploi de la technique de micro tir à distance. Le premier tir est très efficace. Il est décidé de continuer de cette façon, mais d'obstruer le début très étroit de la faille où se trouve le chien, afin d'éviter la projection de pierre et de diminuer ainsi le bruit du micro tir. Ceci est réalisé par des chambres à air gonflées sur place avec l'aide d'une bouteille de plongée.

15h15 : le dernier tir est très concluant. Désobstruction au marteau burineur des derniers blocs.

15h45 : Le départ de la galerie où se trouve le chien est accessible et doit permettre la sortie du chien.

15h50 : Nous faisons pénétrer le propriétaire du chien afin de l'appeler et de le rassurer.

16h00 : Le chien est sorti par un spéléo du SSF21.

16h10 : Fin du secours, opération terminée.

05 – CHRONOLOGIE DETAILLEE DE L'OPERATION :

Sans objet





Fédération Française
de Spéléologie



06 – BILAN DE L'INTERVENTION :

L'intervention de l'équipe de désobstruction du SSF21 a permis de rendre le chien à son maître dans un court délai.

L'analyse des deux spéléos du SSF21 spécialiste en désobstruction, envoyés le mercredi en fin d'après-midi a permis le bon choix en matériel pour ce type d'intervention.

Le matériel engagé pour cette mission était à la hauteur du problème à résoudre.

Le nombre de 4 spéléos pour cette intervention était en adéquation avec le travail à réaliser.

07 – LES POINTS NEGATIFS :

Le CTDS n'a pas été contacté dès l'alerte du lundi 06 octobre 2014, mais seulement le mercredi 08 octobre à 14h40. Non respect de la convention départementale, article 4.

Mise en danger du personnel du SSF21 engagé dans la diaclase par des travaux de percement au dessus de celle-ci en extérieur par le personnel SP cellule déblaiement. Chute de pierre, gaz d'échappement et poussière de sciage. Seul incident à noter sur toute la durée de notre intervention.

08 – LES POINTS POSITIFS :

La logistique en matériel SP demandée était en adéquation avec ma demande.

Très bonne communication avec le COS.

L'équipe SSF a pu travailler en toute autonomie.

Le point principal dans cette intervention, est la maîtrise de ce savoir faire en désobstruction avec l'emploi de ce type de micro charge.

09 – CONCLUSION:

Le point principal dans cette intervention, est notre savoir-faire en matière de désobstruction avec l'emploi de micro charge.

Au bout de 5h30 d'intervention, l'équipe SSF 21 est rentrée en contact avec le chien et a permis de le rendre à son maître.

Le Conseiller Technique Départemental en Spéléologie

Jean-Marc CHAPUT

